

et malheur à l'Espagnol qui s'égarerait au delà de l'enceinte des tours ! Au moindre incident, les gens des tribus voisines accourent en armes, comme en 1893 où, grâce à leurs fusils espagnols, ils tinrent en échec l'armée du général Margallo et tuèrent son chef. Les îles Zaffarines abritent un bon mouillage et occupent une situation stratégique avantageuse ; mais les Espagnols n'en ont fait qu'un pénitencier. Quand à Santa-Cruz-de-la-Mar-Pequeña, sur la côte de l'Atlantique, que le traité de 1860 cédait à l'Espagne, l'on a fini par s'apercevoir que ce nom ne s'appliquait qu'à un banc de sable poissonneux ; une commission mixte se réunit et identifia le point désigné par le traité avec Ifni, qui ne répond en rien à la description et où d'ailleurs les Espagnols n'ont encore que des droits théoriques.

Voilà, il était nécessaire de le constater, la situation des Espagnols sur les côtes du Maroc. Cramponnés, depuis des siècles, à quelques îlots et à quelques presqu'îles du littoral, ils n'en ont tiré profit ni pour agrandir, ni même pour faire respecter leur territoire ; à cette longue domination, ils n'ont gagné que les haines inexpiables des tribus du voisinage ; cette possession précaire de quelques rochers ne leur confère guère plus de droits sur la masse du pays, que d'accrocher leurs nids aux fenêtres n'en donne aux hirondelles à la propriété d'un édifice.

Que de significatifs enseignements encore dans les chiffres qui résument le mouvement d'échanges entre l'Espagne et le Maroc ! La plus proche voisine du Maghreb est la seule nation qui soit sa